

Paris, 15 octobre 2026

AVIS DE RECRUTEMENT – DISPOSITIF PACTE

7 postes pour l'accès au corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer, au titre de l'année 2026 (catégorie C)

Qu'est-ce que le PACTE ?

Le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) donne accès à :

- **Un CDD de droit public** d'une durée minimale de douze mois à temps plein, contenant une période d'essai ;
- **Une formation en alternance** (apprentissage du métier avec un tuteur et formation qualifiante auprès d'un organisme de formation professionnelle) ;
- **La titularisation** au terme du contrat si l'agent répond aux exigences professionnelles requises et à la validation de sa formation.

Conditions de recevabilité des candidatures :

- Être âgé(e) de 28 ans au plus, sorti(e) du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveau 4 – baccalauréat) ;
- Ou être âgé(e) d'au moins 45 ans en situation de chômage de longue durée et être bénéficiaire du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ; ou de l'allocation de parent isolé dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Avoir la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen ou en cours de naturalisation ou d'acquisition de l'une des nationalités requises ;
- Répondre aux conditions habituelles d'accès aux emplois de la fonction publique.

Postes à pourvoir :

➤ SPÉCIALITÉ « ACCUEIL, MAINTENANCE, LOGISTIQUE »

- Fiche métier n° 215BWJG: 1 poste d'agent technique de maintenance ;
- Fiche métier n° 215BWRP : 1 poste de gestionnaire de la maintenance technique ;

➤ SPÉCIALITÉ « HÉBERGEMENT ET RESTAURATION »

- Fiche métier n° 215BYYM : 5 postes d'agents polyvalents de restauration ;

Les fiches métier détaillées sont annexées au présent avis de recrutement.

Modalités de recrutement :

Le retrait et le dépôt des dossiers de candidature s'effectuent **UNIQUEMENT** auprès de l'agence France Travail du domicile des candidats.

Ce dossier doit impérativement comporter :

- la fiche de candidature PACTE ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae décrivant le parcours antérieur de formation, le cas échéant l'expérience acquise sur les différents emplois occupés ;
- tout document attestant de la nationalité française (*joindre soit une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française, soit du passeport*) ;
- pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sont requis :
 - la photocopie du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (*JDC ex JAPD*) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- pour les autres candidats, est requise :
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national du pays d'origine.
- la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s), le cas échéant.

Dispositions particulières applicables aux candidats en situation de handicap :

Les éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) devront joindre à leur dossier de candidature la notification de reconnaissance de travailleur handicapé établie par la CDAPH.

Si vous souhaitez un aménagement, Vous devez produire un certificat médical établi par un médecin agréé.

Ce certificat doit être établi moins de 6 mois avant le déroulement des épreuves. Le certificat doit préciser la nature des aides humaines et techniques ainsi que des aménagements nécessaires pour composer dans des conditions compatibles avec votre situation.

La date limite de transmission du certificat médical est fixée au vendredi 27 novembre 2026.

Les aides et aménagements seront mis en place sous réserve que les charges correspondantes ne soient pas disproportionnées par rapport aux moyens disponibles de l'autorité organisatrice.

Calendrier :

- Vérification des conditions de recevabilité des dossiers par les services de France Travail et transmission des dossiers recevables au bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours de la préfecture de Police ;
- **Examen des dossiers de candidatures par une commission :** à partir du lundi 23 novembre 2026. ;
- **Entretiens des candidats préalablement retenus par la commission (15 minutes) :** à partir du mercredi 02 décembre 2026.

Dépôt des candidatures uniquement auprès de l'agence France Travail du domicile des candidats jusqu'au lundi 16 novembre 2026 inclus.
(cachet de La Poste ou de dépôt faisant foi)

Pour tout renseignement complémentaire :

pp-drh-sdp-sr-bc-srat@interieur.gouv.fr

ou

**Préfecture de Police
Accueil du bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

06.70.41.78.79 ou 01.53.73.41.07